

# Semaine mondiale de la **Francophonie scientifique**

Québec, 30 octobre - 3 novembre 2023

3<sup>ème</sup> édition



3<sup>èmes</sup> ASSISES INTERNATIONALES DE  
LA FRANCOPHONIE SCIENTIFIQUE

## **APPEL À COMMUNICATIONS ACADÉMIQUE & PROFESSIONNEL**

Date de clôture : 23 avril 2023

### **1 – CONTEXTE, PROBLÉMATIQUE & DÉBATS**

---

Dans le cadre de la SMFS 2023, qui se déroulera à la ville de Québec, l'AUF – Agence Universitaire de la Francophonie – organise les **3<sup>èmes</sup> Assises de la Francophonie Scientifique** du 31 octobre au 2 novembre 2023. Comme pour les éditions précédentes, cet événement mobilisera les experts francophones du monde entier autour d'une thématique d'actualité traitée scientifiquement, avec une orientation vers des propositions concrètes et des solutions aux acteurs universitaires, socioéconomiques et politiques.

Cette année, la thématique portée par les 3<sup>èmes</sup> Assises de la Francophonie Scientifique est **l'apport du scientifique à l'économie dans l'espace francophone** et pose la question « **quelles articulations entre Francophonie scientifique et Francophonie économique au profit du développement ?** ».

Il n'est plus à démontrer que la « société de la connaissance », à travers la création et la diffusion du savoir, a une incidence directe sur l'innovation, les performances économiques et le bien-être social des pays (OCDE, 2002). Les universités, les écoles, les structures de recherche pourvoyeuses de savoir et de savoir-faire sont à l'origine de la création d'emplois et d'innovations sociales et économiques des pays. La question de l'apport des savoirs scientifiques et de la recherche au développement social et économique des pays n'est donc plus une hypothèse, mais la question persiste de savoir concrètement comment mettre en œuvre ces synergies entre le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche et le secteur socioéconomique.

Bon nombre de pays ont déployé des logiques renforçant l'articulation entre le secteur de l'enseignement et de la recherche et le secteur socioéconomique essayant de protéger de surcroît leur patrimoine scientifique et leur compétitivité, bien qu'inégaux selon les niveaux de développement économique et social des pays. Cependant, à l'échelle de la francophonie, ces logiques de rapprochement, de dialogue et de synergies sont encore peu perceptibles. Un des enjeux est d'amener la **Francophonie économique** – dont le but est de développer les échanges économiques et promouvoir l'espace économique francophone – et la **Francophonie scientifique** – qui vise à développer les pays par le savoir et promouvoir la francophonie par les sciences – à élaborer une stratégie commune afin que scientifiques et acteurs socioéconomiques coopèrent davantage au niveau international et de manière solidaire pour agir dans les pays où ces synergies n'existent pas ou partiellement. Quelles formes peuvent-elles prendre ?

# Semaine mondiale de la Francophonie scientifique

Québec, 30 octobre - 3 novembre 2023

3<sup>ème</sup> édition

Cette interrogation ne pourra trouver de réponses sans questionner la culture du pragmatisme scientifique.

Ces 3<sup>èmes</sup> Assises de la Francophonie Scientifique soulèvent donc de manière transversale les questions suivantes concernant les rôles socioéconomiques des universités, à savoir :

- Est-ce qu'une université qui collabore avec les acteurs économiques est une université qui perd son « âme » ?
- Est-ce que l'association université-entreprise fait perdre la vocation académique de l'Université ?
- Peut-on considérer que le niveau scientifique d'une université baisse lorsqu'elle oriente ses activités vers le monde socioéconomique ?
- Comment est perçu aujourd'hui le paradigme du pragmatisme de la recherche dans le monde universitaire ?
- Comment faciliter la communication entre les politiques, les chefs d'entreprises et les scientifiques ?
- Est-ce qu'un enseignant-chercheur qui effectue des interventions en entreprises est toujours mal vu dans le monde universitaire ? Et pourquoi ?
- Comment favoriser l'augmentation des formations professionnalisantes et orientées vers le marché de l'emploi ?
- Est-ce que la prestation de services payants d'une université est encore un tabou dans les établissements publics ? Et est-ce que les cadres législatifs le permettent ?
- Au-delà des déclarations d'intention et des positions idéologiques, est-ce que le rapprochement entre les mondes scientifique et éducatif et le monde socioéconomique est possible dans l'espace francophone ?
- Comment cette relation peut-elle devenir effective et institutionnelle ?

## 2 – THÈMES & QUESTIONS POSÉES

---

Dans le cadre de ces 3<sup>èmes</sup> Assises de la Francophonie Scientifique et au regard de sa stratégie 2021-25, l'AUF invite les chercheurs, les enseignants de toutes disciplines, les acteurs clés de l'éducation, les acteurs économiques et du développement à apporter des réponses aux questions suivantes dans le cadre de l'appel général à communication, qui s'articule autour de 4 thèmes :

### Thème 1 – **La recherche et l'innovation à impacts** : Comment développer de la recherche et de l'innovation à impacts socioéconomiques ?

Le temps de la recherche et le temps de l'économie n'ont pas le même rythme. Le premier est sur des temps longs, tandis que le second sur des temps courts, en attente de retour sur investissements, de solutions immédiates en cas de crises ou d'urgence, bref à impact immédiat. Chacun doit faire des efforts pour que ces temps se rencontrent et l'innovation peut être le vecteur de ce rapprochement. Ainsi, cet atelier propose de réfléchir sur les structures, les cadres juridiques, les modes de collaboration et de financement, ou encore de relater les histoires à succès afin que ces mondes et leurs jonctions parfois paradoxales se rencontrent.

- Structure** : Ce thème offre l'occasion d'établir un diagnostic sur les structures appropriées au développement de recherche à impacts, sur la conception de structures où les acteurs socioéconomiques et scientifiques confronteraient leurs discours : quels sont ou quels seraient les types de structure les plus appropriés ? *Centre d'excellence, laboratoire spécialisé, Observatoire, FabLab, interne vs externe aux universités ...*
- Cadre juridique** : L'idée est de s'interroger sur les dimensions structurantes du cadre juridique, de quelle manière est-il un frein ou un moteur ? Quels cadres juridiques actuels permettraient de favoriser la

# Semaine mondiale de la **Francophonie scientifique**

Québec, 30 octobre - 3 novembre 2023

3<sup>ème</sup> édition

recherche à impacts et l'innovation ? *Prestations de services scientifiques nationales, Internationales, droit d'auteur, brevet...*

- c. **Collaboration** : Dresser un bilan des collaborations existantes permet, d'une part, de s'interroger à propos de celles qui sont le plus favorables à la rencontre des mondes socioéconomique et scientifiques et, d'autre part, d'envisager des nouveaux types de collaborations : Quels modes de collaboration avec les entreprises ? *partenariat public-privé, association scientifique, participation des uns et des autres aux systèmes de gouvernance...*
- d. **Financement** : Le nerf de la guerre, le diktat maintenant généralisé de faire mieux avec moins, la diminution de l'État-providence dans certains pays, alors que d'autres ne l'ont jamais connu ; les multiples sollicitations des acteurs publics auprès du privé. *Comment encourager et favoriser le financement de l'innovation et de la recherche à impacts ? Quels arguments évoquer ? Comment convaincre ? Quels co-financements proposer ? Qui finance quoi ? ...*
- e. **Exemples de succès** : L'apprentissage par les histoires à succès reste parfois trop discret alors qu'elles pourraient être inspirantes. Ces succès peuvent être des révélateurs de pistes à poursuivre, de méthodologies encourageantes, de partenariats à développer et de toutes autres initiatives qui mériteraient d'être diffusées. *Projets pilotes, expérimentations inédites, collaborations réussies...*

## Thème 2 – **L'incubation entrepreneuriale** : Comment développer la création d'entreprises dans le milieu universitaire ?

La création d'entreprises est une aventure : une aventure intellectuelle, sociale, relationnelle, financière, et personnelle. Cet atelier propose de s'interroger sur la manière d'organiser l'expérience entrepreneuriale dans le milieu universitaire en allant de la formation de l'entrepreneur aux structures d'accompagnement.

- a. **Formations** : Un débat subsiste : former ou non à la création d'entreprises ? Si oui, comment concevoir cette formation ? Nombreux sont les exemples d'autodidactes qui font rêver les étudiants. Les médias ou réseaux sociaux s'emparent d'histoires de jeunes prodiges qui seuls, dans leur garage, deviennent milliardaires, ou vantent les mérites de jeunes milléniums qui, en un lancement d'application originale pour smartphone, sont les '*businessmen*' de l'année. Bien sûr, ces cas existent, mais sont loin de constituer le paysage majoritaire des créateurs d'entreprises. *Quand doit commencer la formation à la création d'entreprises : cycle secondaire ? universitaire ? Faut-il une pédagogie particulière pour enseigner la création d'entreprise ? Comment articuler les enseignements dispensés par des acteurs socioéconomiques et ceux dispensés par des universitaires ?*
- b. **État d'esprit** : À la question : naît-on entreprenant ou peut-on le devenir ? L'enseignant a le devoir de ne pas véhiculer de déterminisme, mais d'encourager et de faire découvrir le champ des possibles... Les contextes socioculturels, familiaux, nationaux, et bien d'autres encore peuvent enfermer les étudiants dans des croyances parfois inhibantes et décourageantes. Les formations peuvent décloisonner et offrir de nouveaux horizons aux étudiants : *Quels types de formations initieraient à l'esprit d'entreprise ? Comment former des citoyens à un esprit entrepreneurial ? Comment orienter à la création de valeur partagée ?*
- c. **Pratiques** : L'entrepreneuriat connaît un véritable succès et avec lui les pratiques pour l'encourager. Les dispositifs à l'initiative des gouvernements, des universités, du milieu associatif, de chefs d'entreprise se multiplient. Cet atelier propose de faire un bilan et diagnostic de l'existant et du souhaitable. *Quelles sont les pratiques existantes les plus aidantes (Clubs entrepreneurs, Statut étudiant-entrepreneur, Concours, Challenges, autres initiatives...) ? Quels besoins reste-il à combler ?*
- d. **Structures** : La montée de l'entrepreneuriat a provoqué la multiplication des structures d'accompagnement, en amont comme en aval de la création d'entreprises. Cet atelier est l'occasion de

# Semaine mondiale de la **Francophonie scientifique**

Québec, 30 octobre - 3 novembre 2023

3<sup>ème</sup> édition

dresser un bilan et des perspectives sur celles qui contribueraient à la formation de la création d'entreprises. *Centre de préincubation, incubateur thématique, startup, interne vs externe...*

- e. **Exemples de succès** : L'apprentissage par les histoires à succès reste parfois trop discret alors qu'elles pourraient être inspirantes. Ces succès peuvent être des révélateurs de pistes à poursuivre, de méthodologies encourageantes, de partenariats à développer et de toutes autres initiatives qui mériteraient d'être diffusées. *Projets pilotes, expérimentations inédites, collaborations réussies...*

## Thème 3 – **La formation professionnalisante** : Comment développer la délicate triple adéquation : formation-emplois-défis socioéconomiques ?

Nombreuses sont les critiques issues des acteurs socioéconomiques concernant la préparation des étudiants au monde du travail : mal formés, manque d'expérience, manque de professionnalisme, décalage entre la théorie et la pratique, décalage entre l'offre et la demande, etc. Se posent ainsi la nécessaire réflexion sur les formations professionnalisantes et, avec elle, le besoin de réduire l'écart entre ce qui est enseigné dans les salles de classe et ce qui est pratiqué dans les organisations professionnelles.

- a. **Formes pédagogiques et compétences-métiers** : Quel que soit le niveau suivi, de nombreuses formules existent pour que l'étudiant bénéficie d'une complémentarité entre connaissance pratique et connaissance théorique. Finalement, face à de telles possibilités, nous pouvons nous interroger quant à la forme la plus adéquate de préparer les étudiants à l'emploi : *Quelles sont les formes les plus efficaces ? Quelles approches préparent-elles à l'insertion professionnelle ? Formation par alternance, stages, par projet, formation courte, formation continue, certification professionnelle en parallèle... ?*
- b. **Formation des formateurs** : Un autre élément de l'adéquation formation-emplois-défis socioéconomiques rarement évoqué est celui de la formation continue des enseignants ou des outils et dispositifs mis à la disposition des enseignants. *Quel accompagnement est nécessaire pour les enseignants ?*
- c. **Encadrement** : Plusieurs termes sont utilisés de manière substituable pour désigner un accompagnement personnalisé en rapport avec une activité professionnelle : coaching, mentorat, tutorat... Ces formes d'accompagnement diffèrent selon la situation et les besoins de l'encadré. Toutefois, d'autres formes peuvent être envisagées : *Comment développer les nouvelles formes de tutorat, coaching et accompagnement personnalisé ? Pour quels apports ?*
- d. **Universités-entreprises** : La relation universités-entreprises reste insuffisamment institutionnalisée. Or, cette institutionnalisation permettrait de poser des problématiques dans un agenda commun pour améliorer l'adéquation formation-emplois-défis socioéconomiques. *Comment développer et institutionaliser les liens avec les opérateurs économiques ?*
- e. **Prospective** : Les métiers évoluent. Certains disparaissent quand d'autres se créent et avec eux de nouvelles compétences apparaissent : 85 % des métiers de 2030 n'existent pas encore. L'intelligence artificielle, la robotique ou la réalité virtuelle transforment les métiers existants et laissent se profiler des métiers futurs. *Comment les universités peuvent-elles se positionner sur les emplois de demain et anticiper les connaissances et compétences de demain ? Comment anticiper les besoins en nouveaux métiers et améliorer l'employabilité par l'adaptation de la formation des ressources humaines aux besoins de l'évolution socioéconomique ?*
- f. **Exemples de succès** : L'apprentissage par les histoires à succès reste parfois trop discret alors qu'elles pourraient être inspirantes. Ces succès peuvent être des révélateurs de pistes à poursuivre, de méthodologies encourageantes, de partenariats à développer et de toutes autres initiatives qui mériteraient d'être diffusées. *Projets pilotes, expérimentations inédites, collaborations réussies...*

# Semaine mondiale de la **Francophonie scientifique**

Québec, 30 octobre - 3 novembre 2023

3<sup>ème</sup> édition

**Thème 4 – La mobilisation de l’expertise** : Comment développer de l’expertise pluridisciplinaire aussi bien pour le développement local inclusif qu’au profit des défis mondiaux complexes et transfrontaliers ?

Les établissements universitaires sont de grands pourvoyeurs d’experts dans de nombreuses disciplines. Cette pluridisciplinarité peut être mobilisée, soit pour le développement territorial local et inclusif autour de l’établissement, soit pour le développement international transfrontalier et complexe qui touche l’humanité entière. Comment peut-on mieux mobiliser ces expertises ? Dans quel cadre institutionnel et juridique peuvent-elles évoluer ? Comment décroïsonner les disciplines et favoriser l’expertise pluridisciplinaire ? Les exemples et solutions proposés peuvent toucher plusieurs enjeux :

- a. **Enjeux vitaux** : *Sécurité alimentaire, santé globale...*
- b. **Enjeux environnementaux** : *Climat, écologie, énergie, territoire...*
- c. **Enjeux sociétaux** : *Éducation inclusive, démographie, urbanisme, transport, politique...*
- d. **Enjeux technologiques** : *Intelligence artificielle, transfert des connaissances...*
- e. **Exemples de succès** : L’apprentissage par les histoires à succès reste parfois trop discret alors qu’elles pourraient être inspirantes. Ces succès peuvent être des révélateurs de pistes à poursuivre, de méthodologies encourageantes, de partenariats à développer et de toutes autres initiatives qui mériteraient d’être diffusées. *Projets pilotes, expérimentations inédites, collaborations réussies...*

## **3 – A QUI S’ADRESSE CET APPEL ?**

---

Cet appel à communications s’adresse aux catégories d’intervenants suivantes :

- 1) Enseignants chercheurs, post-doctorants, doctorants
- 2) Acteurs du monde socioéconomique, entrepreneurs
- 3) Acteurs de la société civile
- 4) Acteurs politiques

## **4 – ÉVALUATION ET SÉLECTION**

---

Les contributions seront évaluées et sélectionnées par un comité scientifique constitué de scientifiques et d’acteurs socioéconomiques issus des trois conseils de l’AUF (Conseil scientifique, Conseil des réseaux et Conseil économique et social). Les évaluateurs seront attentifs aux critères d’appréciation suivants qui conditionneront la recevabilité des contributions soumises :

1. **Objectif et pertinence** : La contribution s’insère-t-elle dans l’un des thèmes proposés et répond-elle au moins à une des questions posées ?
2. **Réalisme et opérationnalité** : Dans quelle mesure la solution proposée est-elle utile et répliquable ?
3. **Valeur ajoutée** : Dans quelle mesure l’expérience ou l’approche présentée apporte-t-elle une plus-value ?
4. **Qualité de la démarche** : La méthodologie de mise en œuvre présente-t-elle une démarche pertinente et rigoureuse ?
5. **Responsabilité et inclusivité** : Dans quelle mesure la solution proposée prend-elle en considération la dimension de durabilité sociale, environnementale et d’égalité ?
6. **Pérennisation** : Quelles sont les conditions de pérennisation de la solution proposée ?

# Semaine mondiale de la **Francophonie scientifique**

Québec, 30 octobre - 3 novembre 2023

3<sup>ème</sup> édition

## 5 – CONSIGNES DE SOUMISSION

---

Pour être éligibles, les candidatures seront déposées avant le **23 avril 2023 à 23h59, heure de Paris, dernier délai**, exclusivement par le moyen du formulaire en ligne : <https://appelsprojets.auf.org/>

Les candidatures devront remplir l'ensemble des conditions suivantes :

### 1- Document à soumettre :

- Un **résumé de la communication**, rédigé en langue française, qui ne devra pas dépasser 2 pages A4 (6000 signes), et intégrera les éléments **obligatoires** suivants :
  - Le nom, les prénoms, l'adresse électronique et la fonction de l'auteur ainsi que l'université, l'organisation, l'entreprise ou l'association d'appartenance,
  - Le titre de la communication
  - Le thème des Assises visé
  - La(les) discipline(s) de rattachement de la communication
  - 3 à 4 mots clés
  - Les références bibliographiques (au moins 5)
  - Et adopter les formats suivants pour le nom des fichiers à joindre :
    - **Pour le résumé de la communication** : *nom-prenom-resume.docx*
    - **Pour le CV** : *nom-prenom-CV.pdf*
    - **Pour la courte biographie** : *nm-prenom-bio.docx*
    - **Pour la photo** : *nom-prenom-photo.jpg*

### 2- Présentation du/des auteur(s) :

- Le **curriculum vitae** de l'auteur en format pdf
- Une **courte biographie** de 10 lignes maximum en format docx
- Une **photo** au format "passeport" en format jpeg

## 6 – CALENDRIER – Dates clés à retenir

---

Date :	Phase :
• <b>23 avril 2023</b>	Clôture de l'appel à communications
• 05 mai 2023	Notification de l'acceptation des communications
• 04 juin 2023	Limite de soumission des communications révisées

## 7 – CONTACT

---

Pour toute information sur les Assises, veuillez écrire à l'adresse : [assises2023@auf.org](mailto:assises2023@auf.org).